



## **Conseil municipal 2015 : compte-rendu du 12 mai**

*L'an deux mil quinze, le douze mai à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Chécý en séance publique sous la présidence de monsieur Jean-Vincent VALLIES, maire de Chécý.*

*Présents : M. VALLIES, Mme BAULINET, M. RABILLARD, Mme GLOMERON, M. TINSEAU, Mme DAUDIN, M. GACHET, Mme PELLE-PRINTANIER, MM. TAFFOREAU, LETELLIER, Mme GACOIN, M. DUVAUX, Mme COLLADANT, MM. PIZZINAT, TOULOUGOUSSOU, Mmes PERROT, GRANDVILLIERS, M. DOUCET, Mme CHARDERON, M. CHERRIER, Mmes BERTRAND, HERINO, M. LEPRETRE, Mmes PICARD, LAMARQUE, Mlle FELIX,*

*Absents excusés :*

*M. LEPAULT a donné pouvoir à M.LETELLIER  
Mme PUGIN a donné pouvoir à M. CHERRIER  
M. VAQUETA a donné pouvoir à Mlle FELIX*

*Formant la majorité des membres en exercice, Mme HERINO a été désignée secrétaire de séance.*

-----

### **ESPACE PUBLIC - DEVELOPPEMENT DURABLE – BATIMENTS – URBANISME**

#### 1/ Cession parcelles lieudit Terres de la Guignardière

Le conseil municipal à l'unanimité a accepté d'aliéner les parcelles AE 120 et 122 d'une contenance d'environ 3 937m<sup>2</sup> au prix de l'euro symbolique dans le cadre du projet d'agrandissement de la déchetterie par l'agglomération Orléans val de Loire. Ces parcelles se situent en mitoyenneté de la déchetterie actuelle.

#### 2/ Cession de terrain av. de Domrémy

Le conseil municipal à la majorité (26 pour, 3 contre) a accepté de céder la parcelle ZS 217, 218 et 222 d'une contenance d'environ 1 028m<sup>2</sup> au prix de 50 000€ dans le but de réaliser une opération de logements en centre bourg. Ces parcelles se situent derrière la poste.

#### 3/ Approbation modification ZAP

Le conseil municipal à l'unanimité a adopté la modification de périmètre issue de l'enquête publique du 26 janvier au 28 février 2015, faisant état que les 4 parcelles ZB 228, 444, 446 et 447 doivent être replacées dans la zone UC du PLU. Une erreur avait conduit à inclure ces parcelles constructibles dans le périmètre initial de la ZAP.

#### 4/ Révision du plan local d'urbanisme

Le conseil municipal à la majorité (26 pour, 3 abstentions) accepte le lancement de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) afin de répondre à certains impératifs législatifs ou réglementaires tels les textes sur le Grenelle de l'environnement ou le plan de prévention des risques d'inondation. La révision permettra également d'actualiser les zonages d'occupation des sols.

#### 5/ Convention de partenariat et de financement avec l'agence d'urbanisme

Le conseil municipal à la majorité (26 pour, 3 abstentions) a accepté les termes de la convention avec l'agence d'urbanisme dans le cadre de la révision de son PLU et pour l'écoquartier de Grainloup. La ville souhaite disposer de l'assistance de l'agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise. Le coût global de la prestation s'élève à 50.000€.

#### 6/ Déclaration préalable toiture bibliothèque et services animation vie scolaire

Le conseil municipal à l'unanimité a autorisé la réalisation de travaux de la toiture de la bibliothèque et des service d'animation et de la vie scolaire devenus vétustes et pour ce faire à autoriser M. le maire à déposer une déclaration préalable et à autoriser M. Rabillard, adjoint au maire à la signer après son instruction.

#### 7/ Déclaration préalable toiture de la mairie

Le conseil municipal à l'unanimité a autorisé la réalisation de travaux d'une partie de la toiture de la mairie devenue vétuste et pour ce faire a autorisé M. le maire à déposer une déclaration préalable et a autorisé M. Rabillard, adjoint au maire à la signer après son instruction.

#### 8/ Autorisation de travaux salle du Conseil

Le conseil municipal à la majorité (26 pour, 3 contre) a autorisé la réalisation de transformation de la salle du conseil municipal en bureaux au bénéfice des services. Ces travaux permettront aux agents de bénéficier de meilleures conditions de travail. Le conseil a autorisé M. le maire à déposer une déclaration préalable et a autorisé M. Rabillard, adjoint au maire à la signer après son instruction.

#### 9/ Autorisation de travaux aménagement salle Rosa Parks en salle du conseil

Le conseil municipal à la majorité (26 pour, 3 contre) a autorisé la réalisation de travaux d'accessibilité et de réaménagement pour la salle du conseil municipal qui se tiendra salle Rosa Parks. Pour ce faire, le conseil a autorisé M. le maire à déposer une déclaration préalable et a autorisé M. Rabillard, adjoint au maire à la signer après son instruction.

#### 10/ Convention de coopération avec l'association Bouchons d'Amour

Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé les termes de la convention à passer avec l'association des bouchons d'amour 45 qui mène des actions favorisant le développement durable et le bien être des personnes handicapées. Cette association récupérera les bouchons des bouteilles pour les recycler. Les bénéfiques permettront le financement des actions en faveur des personnes handicapées.

#### 11/ Convention pour la mise en place d'une antenne Lysbox pour la gestion de la dépendance des personnes âgées.

Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé l'implantation d'une antenne radio sur le toit de l'espace G. Sand. Cette antenne permettra la mise en place d'un dispositif d'accompagnement et de protection des personnes âgées à distance. Cette implantation sera faite par la société SYGFOX mandatée par le conseil départemental.

#### 12/ Modalités de mise à disposition du public du dossier de suppression d'emplacements réservés pour réaliser deux opérations de construction de logements aides

Le conseil municipal à la majorité (26 pour, 3 contre) a fixé les modalités concernant la modification simplifiée du plan local d'urbanisme. Cette disposition permettra la réalisation de logements ayant pour objet de supprimer les emplacements réservés 17 et 31 donnant accès sur la rue de Domrémy.

#### 13/ Echangeur : bilan de la concertation et périmètre de répartition des aménagements entre maitres d'ouvrage

Le conseil municipal a l'unanimité a validé le bilan de la concertation approuvé en commission permanente le 20.02.2015 du conseil départemental du Loiret et validé le périmètre des répartitions des aménagements tels que proposés par le comité départemental du Loiret. Le conseil municipal a validé les implications financières entre maîtres d'ouvrage sous réserve de l'engagement de la communauté d'agglomération dans la participation aux travaux du rond-point des Ajoncs en lien avec ses compétences.

## **FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, TRANQUILLITE PUBLIQUE**

### 1/ Approbation des comptes de gestion 2014

Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé les comptes de gestion 2014 dressés par le comptable public. Les comptes de gestion présentent les mêmes résultats au centime d'euros près que la comptabilité du maire.

### 2/ Approbation des comptes administratifs 2014

Le conseil municipal à la majorité (23 pour, 5 abstentions) le maire ne participe pas au vote, a approuvé les résultats des trois comptes administratifs de la commune. Ces comptes administratifs retracent la comptabilité de l'exercice 2014 et sont en tous points conformes aux comptes de gestion dressés par le comptable public.

Les résultats des comptes administratifs sont les suivants :

- budget ville résultat brut de clôture : 2 030 931,39€  
Résultat net: 483 463,28€
- budget annexe G. Sand résultat brut de clôture : 12 234,66€
- budget annexe interventions économiques résultat brut de clôture : 1 098 020,88€

### 3/ Affectation de résultats 2014

Le conseil municipal à la majorité (24 pour, 2 abstentions, 3 contre) a approuvé l'affectation des résultats issus de la gestion de la commune pour 2013. Les affectations décidées sont les suivantes :

- ville : affectation de : 1.795.203,09€ au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé
- ville : section de fonctionnement : 483.463,28€ au compte 002
- budget annexe exploitation G. Sand : affectation de 12.234,66€ au compte 002 résultat de fonctionnement reporté
- budget annexe interventions économiques : 1.098.020,88€ sont affectés au compte 002

### 4/ Approbation des acquisitions et cessions 2014

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le bilan des cessions et acquisitions immobilières fait pour l'exercice 2014. Le bilan présente 3 acquisitions pour un montant total de 119.080,10€.

### 5/ Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)/Fonds unifié logement (FUL) 2015

Le conseil municipal à la majorité (25 pour, 4 abstentions) a accepté la participation financière de la ville au fonds d'aide aux jeunes et au fonds unifié logement. Ces fonds sont gérés par le département du Loiret. La participation de la ville s'élève à : 0,65€ par habitant pour le FUL et 0,05€ pour le FAJ.

## **PETITE ENFANCE – CULTURE – SPORT – ASSOCIATIONS – TOURISME**

### 1/ Tarif de l'atelier « Créons des pop-up » proposé le 27 mai 2015 dans le cadre de l'exposition « Oh !

Pop-up ! – La magie des livres animés » au musée de la Tonnellerie

Le conseil municipal a fixé à l'unanimité le tarif de l'atelier organisé dans le cadre du mercredi récréatif « la magie des livres animés ». Le tarif pour un enfant est de 5€, deux enfants d'une même famille 8€, au-delà de deux enfants 2€ par enfant supplémentaire.

### 2/ Gratuité de l'espace G. Sand pour la manifestation de la M.J.C. de Chécy le 21 juin 2015

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la gratuité des prestations techniques à la M.J.C. afin de lui permettre d'organiser les olympiades d'échecs et exposition de patchworks le 21 juin 2015 à l'espace G. Sand. Cette gratuité correspond à une remise de 1890€.

### 3/ Attribution des subventions 2015 (2<sup>e</sup> partie)

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution de quatre subventions supplémentaires pour l'année 2015. Le montant de ces subventions s'élève à 2 900€. Le conseil municipal a déjà

attribué 207 449.30 euros de subventions aux associations et organismes divers au titre de l'année 2015,

#### 4/ Tarifs glaces 2015 pour le camping

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la vente de glaces aux clients du camping municipal « les Pâtures » sur sa période d'ouverture, du jeudi 14 mai au lundi 28 septembre 2015. Les crèmes glacées sont proposées au prix de 2,50€ et les glaces à l'eau 2€.

#### 5/ Tarifs de location d'un court de tennis pour les clients du camping municipal

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la passation d'une convention avec l'association du tennis Chécy Mardié pour mettre à disposition des campeurs du camping municipal les courts de tennis qui pourront être loués à raison de 5€ de l'heure.

#### 6/ Convention entre la ville de Chécy et le délégataire vert marine

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la passation d'une convention avec la société Vert Marine pour faire bénéficier aux campeurs du camping municipal de tarifs réduits pour la fréquentation de l'espace aquatique.

#### 7/ Convention 2015 avec l'association Chécy libre expression pour les week-ends d'octobre

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité la passation d'une convention de partenariat entre la ville et l'association C.L.E. pour l'année 2015. Cette convention prévoit la mise à disposition gratuite de l'espace G. Sand à l'association dans le cadre de la manifestation « week-end d'octobre ».

### **VIE SCOLAIRE ANIMATION**

#### 1/ Proposition d'un tarif "nuitée" pour les futurs mini séjours Alsh

Le conseil municipal a approuvé à la majorité (27 pour, 2 abstentions) dans le cadre des centres de loisirs, l'inscription de nouvelles actions « mini séjour alsh » au contrat enfance jeunesse souscrit avec la Caf. Le tarif de la nuitée s'ajoute au tarif de la journée. Cet ajout correspond à 4,30€.

Dans le cadre de la base de loisirs organisée au terrain des Pâtures en juillet : il sera proposé aux enfants âgés de 9 à 13 ans de s'inscrire pour 3 à 4 nuitées, en plus de leur journée Alsh (et ce dès l'été 2015).

#### 2/ Tarifs pour la rentrée scolaire 2015-2016

Le conseil municipal a approuvé à la majorité (24 pour, 2 abstentions, 3 contre) les tarifs des activités périscolaires pour la rentrée 2014-2015. Ces activités augmentent d'environ 2 % sauf la restauration scolaire.

### **INFORMATIONS LEGALES et DIVERSES**

<b>N° Décision</b>	<b>Date</b>	<b>Personne ou organisme concerné</b>	<b>Objet</b>
10	17.03.2014	Sté WOLINSKI	Marché de travaux clocher
11	17.03.2014	Sté LAGARDE	Marché de travaux clocher
12	17.03.2014	Sté BONNET	Marché de travaux clocher
13	17.03.2014	Sté BONNET	Marché de travaux clocher
14	17.03.2014	Sté MALARD	Marché de travaux gymnase
15	17.03.2014	Sté PLENUM	Marché de travaux gymnase

M. le maire informe l'assemblée que 2 commissions générales se tiendront courant juin, l'une avec le président LEMAIGNEN, l'autre sur le schéma de mutualisation.

La séance est levée à 0h06.

Le maire, Jean-Vincent VALLIES